

Information tarifs 2026/2027

1. Tarif annuel

Les frais annuels comprennent plusieurs éléments : la contribution des familles qui permet en partie l'investissement dans l'entretien du gros matériel et des bâtiments, les cotisations (diocésaines, lasaliennes et UGSEL), les frais annexes (la revue LaSalleLiens International, les projets pédagogiques particuliers, des équipements spécifiques (tablettes numériques,..) et les adhésions aux associations. Une seule facture annuelle vous sera adressée pour l'année scolaire.

Le montant annuel facturé = contribution famille + cotisations + frais annexes

La contribution famille dépend de votre catégorie de revenu :

Catégorie	Tranche mini	Tranche maxi	Contribution Collège	Contribution Ecole
Catégorie A	- €	6 000 €	465,00 €	330,00 €
Catégorie B	6 001 €	7 500 €	505,00 €	370,00 €
Catégorie C	7 501 €	9 000 €	535,00 €	400,00 €
Catégorie D	9 001 €	10 500 €	570,00 €	435,00 €
Catégorie E	10 501 €	12 000 €	600,00 €	465,00 €
Catégorie F	12 001 €	13 500 €	660,00 €	525,00 €
Catégorie G	13 501 €	15 000 €	790,00 €	587,00 €
Catégorie H	15 001 €	16 500 €	830,00 €	617,00 €
Catégorie I	16 501 €	18 000 €	880,00 €	656,00 €
Catégorie J	18 001 €	+	930,00 €	697,00 €

Comment sera calculée votre catégorie sur justification de vos avis d'imposition 2025 :

$$\text{Tranches revenus} = \frac{(\text{Revenu imposable Foyer fiscal 1} + \text{Revenu imposable Foyer fiscal 2})}{(\text{Nombre de parts Foyer fiscal 1} + \text{Nombre de parts Foyer fiscal 2})}$$

NB. Pour un couple marié déclarant ses revenus ensemble, il n'y a qu'un seul foyer fiscal. [Lorsqu'il s'agit de parents séparés, le foyer fiscal de chaque parent est pris en compte comme l'indique le calcul.](#)

Votre facturation annuelle s'élèvera à :

	Catégorie (A, B...J) / Réduction	Si votre enfant est au collège :	Si votre enfant est à l'école :
Contribution famille ¹	Catégorie :		
Réduction applicable ²	<input type="checkbox"/> 10% <input type="checkbox"/> 20% <input type="checkbox"/> 30%		
Cotisations* :		108€	72€
Frais annexes :		130€	183€
Location et maintenance de la tablette numérique		200€	
Total facturation :		€	€

¹ Joindre obligatoirement les avis d'imposition 2025 (sur revenus 2024) des foyers fiscaux des parents. Chaque dossier sera vérifié par nos soins. Sans avis d'imposition, le tarif de la tranche supérieure sera appliqué. En ce qui concerne les personnes travaillant en Suisse pour des organisations internationales se verront appliquées la catégorie de revenus maximale, par souci d'équité avec les familles aux revenus modestes.

² Réduction accordée sur la contribution famille pour les enfants d'une même fratrie : 10% pour un 2^{ème} enfant dans le groupe scolaire, 20% pour le 3^{ème} et 30% pour le 4^{ème}.

* Sous réserve d'ajustements tarifaires.

2. Tarif repas

Le prix du repas sera de **6,60€ pour l'école et le collège**.

3. Tarif Internat (pour le collège)

Cette somme est un **forfait annuel sans réduction possible** en cas de semaine incomplète : 4 800 € pour l'année scolaire. Elève de 4e et 3e SEGPA : 4 500 € pour l'année scolaire.

4. Assurance scolaire

Nous vous informons que l'assurance scolaire est **OBLIGATOIRE** pour tout élève dès la rentrée 2026-2027. Son coût sera inclus sur votre facture annuelle de fin septembre.

Ecole La Salle Sainte Marie

34, rue des Alpins 74000 Annecy
Tél : 04.50.57.03.96
ecole@lasalle74.fr

Collège La Salle

190, chemin de Gräfenberg - Pringy
BP 36 - 74371 ANNECY Cedex
Tél. : 04 50 27 20 14
college@lasalle74.fr